

Courriel d'information aux apicultrices et apiculteurs du Canton de Berne

Zollikofen, le 13 mars 2026

Chères apicultrices bernoises, chers apiculteurs bernois,

Les journées deviennent plus chaudes, les insectes s'activent ; y compris le frelon asiatique. Nous espérons que vos colonies d'abeilles ont bien passé l'hiver !

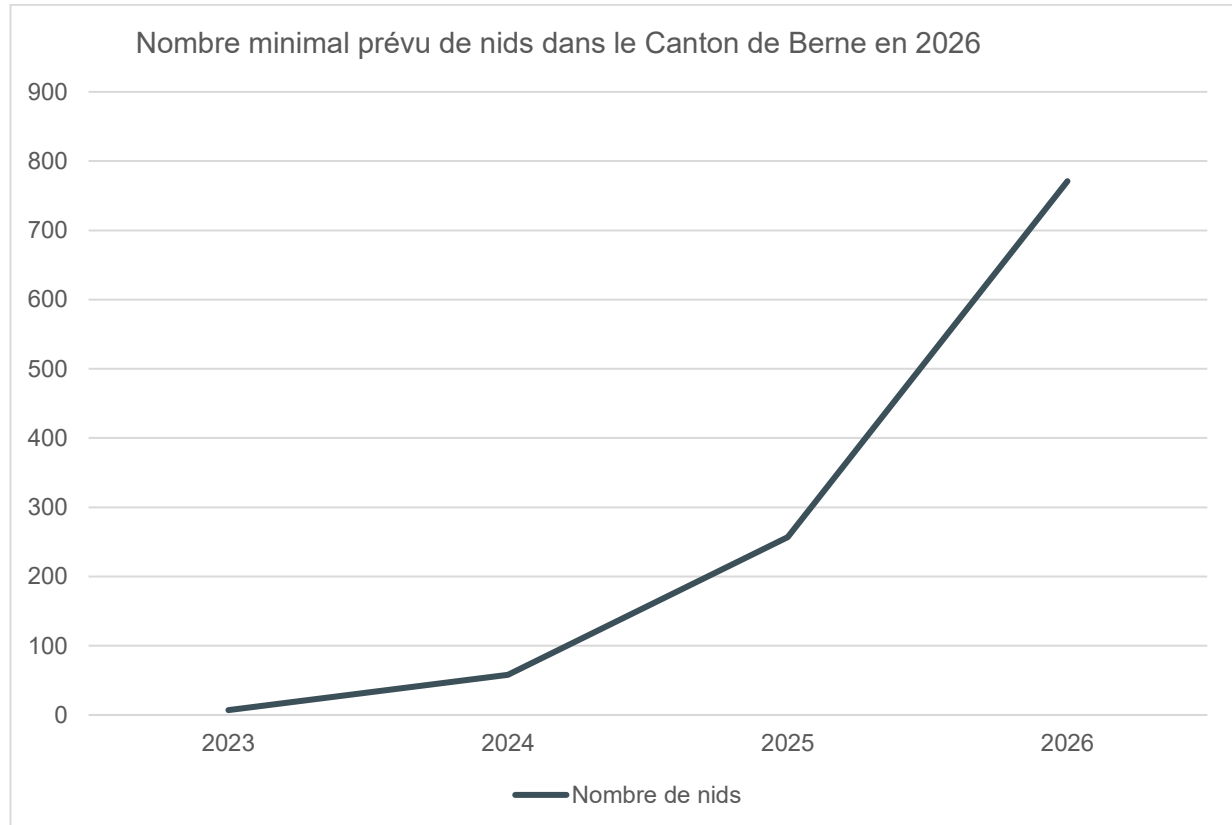
Nous aimerions vous informer sur différents sujets :

Signalements d'observations d'individus isolés et de nids :

La plateforme d'annonce frelonasiatique.ch a été remaniée durant les mois d'hiver et devrait désormais être plus facile à utiliser. Veuillez annoncer les observations et les nids exclusivement via ce site web. Merci beaucoup !

Situation dans le Canton de Berne :

Les estimations actuelles indiquent que le nombre de nids dans le canton de Berne devrait au moins tripler cette année : en 2025, un total de 257 nids a été signalé ; en 2026, il devrait atteindre au minimum 770 (voir le graphique 1 ci-dessous) :



Graphique 1 : Nombre réel de nids jusqu'en 2025, y compris l'évolution prévue du nombre de nids en 2026

Compte tenu de ce nombre de nids, nous souhaitons pouvoir retirer autant que possible les nids primaires de manière ciblée, sans nuire à la nature. C'est pourquoi nous lançons cette année trois projets sous la devise :

Favoriser la biodiversité plutôt que de lui nuire !

Pour cela, nous avons besoin de votre soutien. La description des projets se trouve à la page 4, ainsi que les informations sur la manière d'y participer.

Toujours pas de pièges sélectifs

Comme vous avez pu lire dans l'article « [Sélectivité et efficacité du piégeage des reines de frelons asiatiques à pattes jaunes au printemps](#) », publié dans la Revue SAR du mois de mars 2026, il n'existe toujours pas de pièges sélectifs. Une fois de plus, cet article souligne que l'installation de pièges nuit aux insectes non ciblés. Autrement dit : nous portons atteinte à la biodiversité si nous installons des pièges.

Hors canton :



Mélanie Baudet, membre du comité de la Société Romande d'Apiculture SAR, était jusqu'à l'an dernier responsable de la coordination de la lutte contre le frelon asiatique dans le district de Nyon/VD au bord du lac Léman. Le premier nid y a été découvert et retiré en octobre 2022 ; l'an dernier, on recensait environ 200 nids dans ce district de 307 km². À certains ruchers, des pertes de colonies ont été constatées. Mélanie nous a précisé que cela n'est survenu que lorsque l'apiculteur/l'apicultrice n'avait pris aucune mesure de protection pour protéger les colonies d'abeilles (trou de vol grillagé, limitation de hauteur). Par ailleurs, Mélanie s'est habituée à apercevoir régulièrement des frelons asiatiques lors de ses travaux aux ruchers.

Notre appel à vous : préparez dès [maintenant](#) le matériel nécessaire pour protéger vos colonies d'abeilles, afin de pouvoir l'installer immédiatement en cas de besoin !



Trou de vol protégé par une grille ; lorsque les colonies sont attaquées par au moins cinq frelons en même temps, photo : © apiservice



Limitation de la hauteur du trou de vol : en été – hauteur de 5 - 5.5 mm; en automne – hauteur de 4 - 4.5 mm © INFORAMA

Le frelon asiatique dans le géoportail

Notre carte restera disponible pour vous sur le géoportail : [Frelon asiatique Canton de Berne](#). Une nouvelle couche avec les données des années précédentes sera prochainement ajoutée. La carte deviendra ainsi une plateforme d'information générale pour le canton de Berne, où les communes pourront également consulter quand et où combien de nids ont été signalés. En revanche, il ne nous sera pas possible de mettre à jour la carte de la plateforme d'annonce officielle.

Avez-vous des questions ? Ecrivez à asiatischehornisse@be.ch.

Meilleures salutations,

Marianne Tschuy, Service de l'apiculture

Coordinatrice Frelon asiatique Canton de Berne

Projet 1 Nichoir pour le frelon européen

Projet 2 Nichoir de contrôle pour le frelon asiatique

Projet 3 Journée(s) de recherche de nids primaires en mai

Responsable: Thomas Wegmüller

But : Promouvoir le frelon européen

Le frelon indigène n'est certes pas menacé, mais il peut néanmoins bénéficier d'un soutien ciblé. Ceux qui ont déjà travaillé avec des pots-à-mèche savent qu'il est plus grand et plus fort que le frelon asiatique et qu'il chasse/éloigne l'espèce invasive du pot avec grande facilité.

Installer et surveiller spécifiquement des nichoirs pour le frelon indigène à proximité de ou au rucher même. Si le frelon indigène ou d'autres insectes indigènes s'y installent, on les laisse se développer. En revanche, s'il s'agit d'un frelon asiatique, une annonce doit être faite sur la plateforme frelonasiatique.ch ainsi qu'au responsable du projet. La marche à suivre sera alors convenue. *

Important : Autoriser l'usurpation afin que plusieurs reines s'éliminent mutuellement.

Les frelons indigènes sont un élément important de l'entomofaune. **Favoriser cet insecte peut éventuellement soutenir la compétition entre le frelon indigène et le frelon asiatique au printemps. Essayons!**

Que puis-je faire en tant qu'apiculteur/apicultrice ?
Prendre contact avec Thomas Wegmüller :
vespainfo@bluewin.ch

Les bulletins de commande sont joints à cette lettre.

Responsable: Stephan Flückiger

But : Au printemps, mettre à disposition du frelon asiatique des nichoirs facilement surveillables. Surveiller le nid et, après l'émergence des premières ouvrières, procéder à son élimination.

Il est connu que les gynes de frelons asiatiques se disputent les nids au printemps et que la plus forte s'approprie le nid. Cela s'appelle l'**usurpation** et peut se produire plusieurs fois de suite.

Installer et surveiller spécifiquement des nichoirs de contrôle, et remplir la fiche de données.
Si le frelon asiatique s'y installe, une annonce doit être faite sur la plateforme frelonasiatique.ch ainsi qu'au responsable du projet. La marche à suivre sera alors convenue. *

Important : Autoriser l'usurpation afin que plusieurs reines s'éliminent mutuellement.

Si le nichoir de contrôle est occupé par d'autres insectes, nous ne les retirons pas. Ainsi, nous favorisons la biodiversité. Soutenez-nous dans cette démarche ! **Ce projet est accompagné scientifiquement par le CABI.**

Que puis-je faire en tant qu'apiculteur/apicultrice ?
Prendre contact avec Stephan Flückiger :
spireae66@gmail.com

Responsable: SAJB

But : Les apiculteurs et apicultrices recherchent activement des nids dans leur lieu de résidence, en zone habitée ; ils informent la population sur les lieux de nidification potentiels et expliquent la marche à suivre.

Les nids découverts doivent être signalés le jour même sur frelonasiatique.ch.

La coordinatrice cantonale organise l'élimination des nids primaires dans les plus brefs délais. *

Trouver et éliminer autant de nids primaires que possible afin de réduire, dans le meilleur des cas, le nombre de nids secondaires.

Soutenez-nous dans cette démarche !

***Les nids embryonnaires (nids primaires dans lesquels aucune ouvrière n'est encore éclos) peuvent être retirés par les apiculteurs et apicultrices. Lors de la remise des nichoirs / nichoirs de contrôle, les personnes seront formées à l'élimination de ce type de nids.**

Cette action est organisée et menée par la SAJB. La population peut être sensibilisée de manière ciblée. **Des journées de recherche de nids primaires auront également lieu ce printemps dans le canton du Jura.**

Que puis-je faire en tant qu'apiculteur/apicultrice ?
Prendre contact avec la SAJB.

Bulletin de commande pour nichoir frelon européen

Nom / prénom	
Section	
Numéro de téléphone	
Courriel	
Je commande :	
Quantité	Nichoir pour frelon européen
Date, lieu	Signature

Envoyer la commande à :
Thomas Wegmüller, vespainfo@bluewin.ch

Lors de la remise (date et lieu encore à déterminer), une courte formation sera dispensée sur la procédure souhaitée et sur la méthode d'élimination des nids embryonnaires du frelon asiatique (nids primaires sans ouvrières).

Bulletin de commande nichoir contrôle Frelon asiatique

Nom / Prénom	
Section	
Numéro de téléphone	
Courriel	
Je commande :	
Quantité	Nichoir contrôle Frelon asiatique
Date, lieu	Signature

Envoyer la commande à :
Stephan Flückiger, spireae66@gmail.com

Lors de la remise (date et lieu encore à déterminer), une courte formation sera dispensée sur la procédure souhaitée et sur la méthode d'élimination des nids embryonnaires du frelon asiatique (nids primaires sans ouvrières).